Grand Montauban
Communauté d'Agglomération

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

---

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

***SESSION ORDINAIRE***
***Séance du 10 avril 2019***

**N° 64/04/2019 : AIDE A L'INSTALLATION DE CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (CESI)**

***L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 10 avril à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 avril 2019.***

**Présents Titulaires** : 37

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Michel CORNILLE, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Pierre-Antoine LEVI, Pauline MINER, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALLON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir** : 9

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Alain CRIVELLA à Christian PEREZ, Daniel DONADIO à Rodolphe PORTOLES, Philippe FRANCOIS à Maxime BERAUDO, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Laurence PAGES à Brigitte BAREGES, Valérie RABAULT à José GONZALEZ.

**Absents Excusés** : 2

Madame, Monsieur, Danielle AMOUROUX, Gaël TABARLY.

Mairie de Montauban - BP. 764 - F 82013 Montauban cedex
Tél. +33 (0)5 63 22 12 00 - Fax +33 (0)5 63 93 58 00
**www.montauban.com**
*mairiemontauban@montauban.com*



Imprimé sur papier recyclé.

**Madame Marie-Claude BERLY donne lecture du rapport suivant :**
**Mesdames, Messieurs,**

Depuis de nombreuses années, le Grand Montauban s'est engagé dans des actions tendant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à encourager l'usage des énergies renouvelables.

A partir de mars 2006, il est proposé une aide par installation de production d'eau chaude sanitaire solaire pour inciter les particuliers à s'équiper de chauffe-eau solaires individuels (CESI).
Ainsi depuis 2006, 1 000 m2 de panneaux solaires thermiques ont été installés et subventionnés par le Grand Montauban sur 209 maisons individuelles et ont permis d'éviter l'émission de 130 tonnes de CO2.

L'étude de potentiel en énergie renouvelable conduite en 2017 a mis en évidence que la filière solaire thermique était l'une des 4 filières prioritaires pour le territoire.

Aussi le Grand Montauban a inscrit dans son Plan Climat une action visant à amplifier le développement du solaire thermique, en attribuant aux habitants de l'agglomération une prime de 300 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI), réalisé par une entreprises agréée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et avec du matériel répondant aux exigences du Crédit d'Impôt.

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 02 avril 2019, il vous est demandé de bien vouloir :

- accepter le versement d'une prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel par habitation,
- dire que le montant forfaitaire de la prime est fixé à 300 € par installation,
- autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires au versement de cette prime.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTEE A L'UNANIMITE**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

15 AVR. 2019

De sa publication et/ou affichage le :

15 AVR. 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 10 avril 2019

La Présidente,
Brigitte BAREGES

Communauté d'Agglomération Grand Montauban